

NOTE DE VEILLE N°13

Point d'actualité sur les réformes en cours et à venir
20 décembre 2017 au 15 février 2018

Pourquoi cette note ?

Cette note de veille porte sur les réformes en cours et à venir du système éducatif.

Elle s'adresse aux enseignants et aux chefs d'établissement.

Elle a pour objectif de leur permettre d'anticiper et d'intégrer dans leur programmation les besoins de formation liés à ces réformes.

Les sources d'information sélectionnées sont multiples et diverses : sources officielles, sites Internet liés au système éducatif, sources informelles...

Sommaire

Réformes à venir

- Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 3)
- Grand plan d'investissement 2018-2022
- E-Fran
- Transformation pédagogique et numérique : Appel à manifestation d'intérêt 2018
- Les missions en cours
- Réforme du baccalauréat
- Continuum bac-3/+3
- Réforme de l'apprentissage

Réformes en cours

- « Devoirs faits »
- BTS
- Enseignement facultatif de langues et cultures de l'Antiquité



Réformes à venir

Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 3) ; Grand plan d'investissement 2018-2022 ; e-Fran (Formation, recherche et animation numériques dans l'éducation) ; Transformation pédagogique et numérique : Appel à manifestation d'intérêt 2018 : signaux de l'environnement éducatif actuel, ces différentes actions lancées par le gouvernement sont complémentaires les unes des autres et ont pour thématique l'orientation des élèves, la formation initiale et continue des enseignants, le numérique.

Programme d'investissements d'avenir (PIA 3) : action « Territoires d'innovation pédagogique »

Une convention a été signée le 29 décembre 2017 entre l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations relative au Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) (action « Territoires d'innovation pédagogique »)

« Le troisième PIA prévoit de consacrer jusqu'à 500 M€ au financement d'une action dédiée à des innovations dans le domaine éducatif, principalement pour l'enseignement scolaire et la transition avec l'enseignement supérieur (...). Cette action doit ainsi contribuer au développement de projets innovants et à des expérimentations dans des domaines variés, (...). L'orientation des élèves vers les études supérieures, la formation initiale et continue des enseignants, l'excellence de la voie professionnelle ainsi que le développement des usages du numérique figurent parmi les thématiques particulièrement encouragées dans ce cadre. »



Les axes principaux

- en lien avec la réforme de l'accès au premier cycle des études supérieures portée par le gouvernement, il s'agira de développer des outils et des actions destinés à améliorer la transition « bac-3/bac+3 », à aider les étudiants à s'orienter vers les filières les plus adaptées à leur projet et à leur profil et à augmenter ainsi leurs chances de réussite ;
- pour répondre à l'enjeu majeur de la formation initiale et continue des enseignants, une action « ESPE du futur » sera lancée, avec pour objectif de faire émerger des écoles supérieures du professorat et de l'éducation pilotes, qui articulent étroitement acquis de la recherche et développement de nouvelles pratiques pédagogiques au sein des établissements scolaires .

« Concernant les « ESPE du futur », cette action vise à répondre à l'enjeu majeur de la formation initiale et continue des enseignants. (...).

L'objectif est de sélectionner un nombre limité de pôles de formation initiale et continue d'excellence (par exemple 4 à 5 projets), établissements pilotes structurés autour d'un pôle recherche, à dimension nationale et internationale, pluridisciplinaire, dédié à la sphère éducative, en lien avec un réseau d'établissements scolaires. Ce réseau a vocation à être un terreau de recherche mais aussi à porter une démarche d'écoles d'application : parcours de formation individualisé, accompagnement renforcé des jeunes professeurs, approches pédagogiques leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à leur premier emploi, de s'adapter et se perfectionner, accompagnement du pré-recrutement. Les innovations issues des ESPE du futur auront vocation à irriguer le réseau des ESPE et à se déployer nationalement.

Un de ces pôles d'excellence sera dédié à la formation initiale et continue pour l'enseignement professionnel, (...).

Il est également envisagé de créer une ESPE numérique, à pilotage national, qui proposera un appui à la formation en académie, en mettant à disposition des formations pour des disciplines ou spécialités à faible effectif, en constituant une base de références et un relais d'innovations et enfin en étant un espace de diffusion et mutualisation des expérimentations. »



Réformes à venir

« A travers ces « Territoires d'innovation pédagogique », le PIA financera également des initiatives d'éducation, particulièrement au numérique et par le numérique, et (...) notamment :

- pour exploiter le potentiel pédagogique des outils numériques et adapter les contenus et les pratiques d'enseignement aux mutations induites par ce nouvel environnement dès les premières années d'apprentissage (primaire), afin de lutter efficacement contre le décrochage ;
- pour accompagner et le cas échéant accélérer les évolutions de l'enseignement professionnel et technologique (en particulier les lycées professionnels) ;
- pour sensibiliser aux outils et aux usages du numérique. »

Lien utile

Convention du 29 décembre 2017 entre l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations relative au programme d'investissements d'avenir (action « Territoires d'innovation pédagogique »)
JO 31 décembre 2017.

Grand plan d'investissement 2018-2022

Ce Programme d'investissements d'avenir (PIA) est une composante du [Grand plan d'investissement 2018-2022](#) qui travaillera en interactions avec celui-ci.

Pour rappel, la Note de veille n° 11 (septembre-octobre 2017) annonçait la remise du rapport Jean Pisani-Ferry sur le « [Grand plan d'investissement 2018-2022](#) » au Premier ministre Edouard Philippe, le 25 septembre dernier. Il comporte 4 priorités, 25 initiatives :

L'un des axes *Edifier une société de compétence* comprend :

Initiative 13 : Promouvoir les expérimentations en faveur de la formation des maîtres et des professeurs

« L'éducation nationale peut être transformée en s'appuyant sur les meilleures pratiques observables et sur les travaux des chercheurs. *Le grand plan d'investissement soutiendra les efforts d'expérimentation qui seront entrepris pour développer de nouvelles méthodes d'enseignement.* »

Il est annoncé que « La formation des professeurs est un des déterminants fondamentaux de la réussite des élèves, notamment de ceux les plus en difficulté. L'enjeu est d'autant plus grand que l'enseignement est appelé à être profondément transformé par les développements du numérique. *Il importe donc que les institutions universitaires où se forment les enseignants de demain deviennent, dans leurs domaines, des pôles de recherche sur des pratiques pédagogiques nouvelles.*

Dans cet esprit, une série d'écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) seront sélectionnées par appel à projet sur le quinquennat pour inventer de nouveaux modèles. La sélection portera sur les projets de recherche, d'innovation pédagogique et de partenariats internationaux portés par ces établissements.»



Réformes à venir

Initiative 15 : Transformer le premier cycle universitaire

C'est l'objet de la "concertation" engagée par le ministre de l'Enseignement supérieur, Recherche, Innovation visant notamment :

- à améliorer l'orientation des jeunes dès le secondaire ;
- à leur proposer des parcours dans lesquels ils auront toutes les chances de réussir ;
- à personnaliser leur cursus et à renforcer leur accompagnement pédagogique ;
- à remplacer le dispositif d'affectation APB par une véritable plateforme d'orientation.

Les lignes d'action de chaque initiative devront être soumises à validation avant la fin du premier trimestre 2018.

Lien utile

Circulaire : Mise en œuvre du Grand plan d'investissement- 3 janvier 2018.

E-Fran (Formation, recherche, animation numérique)

Le 1^{er} colloque scientifique e-Fran (Formation, recherche et animation numériques dans l'éducation) s'est déroulé les 10 et 11 janvier 2018.

L'action e-FRAN, conçue et mise en œuvre dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA2) par la mission sur le numérique éducatif, s'est donnée pour ambition de créer une communauté scientifique de niveau international en matière de "numérique éducatif" et de devenir la base d'une nouvelle dynamique de transferts des résultats de la recherche pour l'École à l'heure du numérique.

« Les 22 projets sélectionnés qui mobilisent des équipes de recherche de haut niveau sur une diversité de thématiques susceptibles de répondre aux multiples intérêts et aux différentes exigences que soulève le développement du numérique dans l'enseignement et l'apprentissage correspondent à cette ambition. »

Lien utile

1er colloque scientifique e-FRAN "Territoires éducatifs d'innovation numérique".



Réformes à venir

Transformation pédagogique et numérique

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation lance le 31 janvier un [appel à manifestation d'intérêt sur le numérique au service de la pédagogie](#). L'objectif étant de « *promouvoir des expérimentations transformantes répondant à cet enjeu* » d'accès à l'enseignement supérieur.

Deux thématiques :

- Aider les lycéens à mieux faire leur choix et mieux les préparer à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

« *Il s'agit d'améliorer substantiellement la transition bac-3/bac + 3* ».

L'enjeu est ici de "contribuer à une dynamique plus globale qui mobilise les acteurs de l'orientation du secondaire et du supérieur dans un continuum cohérent de pratiques".

- Personnaliser les parcours pour un accompagnement réussi de publics variés.

Lien utile

Appel à manifestation d'intérêt 2018 : Transformation pédagogique et numérique
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante. Mission de la Pédagogie et du Numérique pour l'Enseignement Supérieur (MiPNES) - 31 janvier 2018

Les Missions en cours

Enseignement des mathématiques

Rappel : Chargés d'une mission le 19 octobre dernier sur [l'enseignement des mathématiques](#), Cédric Villani et Charles Torossian ont remis le 12 février leur rapport : [21 mesures pour l'enseignement des mathématiques](#).

Inscrire les [mathématiques comme priorité nationale](#), construire dès 2018, la formation initiale des professeurs des écoles démarrant à Bac+1, « *de façon à assurer, dans une licence adaptée ou un parcours pluridisciplinaire, un volume suffisant d'enseignements dédié aux disciplines fondamentales, développer la formation continue à l'échelle locale, nommer un "référént pédagogique" par circonscription, tester des laboratoires de mathématiques conçus comme des lieux de formation et de réflexion ...* » Telles sont quelques-unes des 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques proposées par Cédric Villani et Charles Torossian.

Ressource

[La formation mathématique des maîtres en question](#). Site de l'enseignement catholique.

Lien utile

[21 mesures pour l'enseignement des mathématiques](#).



Réformes à venir

Ecole maternelle

Jean-Michel Blanquer confie à Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, la mission de préparer les [assises de la maternelle en mars prochain](#). « Ce rendez-vous devra nous permettre de penser l'école maternelle de demain, pour en faire véritablement l'école de l'épanouissement et du langage. », indique le ministre de l'Education nationale dans une interview accordée au quotidien *Ouest-France*, le 6 janvier dernier.

Ces assises devront "mettre en avant les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives, y compris au niveau international, associer les autres ministères concernés, les collectivités territoriales, dont les maires, pour réfléchir ensemble et s'inspirer de ce qui se fait de mieux".

« La [formation des professeurs](#) et des intervenants à l'école maternelle, notamment des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), sera l'un des sujets majeurs des assises. Il s'agira de revoir les formations initiales et continues, peut-être d'aller jusqu'à des formes de certification, mais également de créer de nouveaux outils pédagogiques (...)."

Education au numérique

La [Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale](#) a lancé une mission d'information portant sur « *L'école dans la société du numérique* ».

Rénovation des programmes

Auditionnée à l'Assemblée nationale, le 24 janvier, la présidente du Conseil supérieur des programmes (CSP), Souâd Ayada a indiqué que le CSP allait être saisie pour « [élaborer les programmes du futur lycée](#) », « [lissage, clarification](#) » des programmes de l'enseignement obligatoire, rénovation des enseignements généraux de la voie professionnelle.

Lien utile

Audition de Mme Souad Ayada, présidente du Conseil supérieur des programmes, à l'Assemblée nationale, le 24 janvier.

Conseil scientifique de l'Education nationale

Jean-Michel Blanquer a installé les membres du [conseil scientifique de l'éducation nationale](#) et a présenté leurs missions.

Ce conseil, doté d'un pouvoir consultatif et composé d'une vingtaine de personnalités, pourra notamment :

- éclairer la décision politique sur les grands enjeux éducatifs ;
- alimenter, en complémentarité du conseil national de l'évaluation du système scolaire (Cnesco) et des inspections générales, la réflexion pédagogique, dans une approche interdisciplinaire ;
- faire des recommandations pour aider les professeurs à mieux saisir les mécanismes d'apprentissage des élèves.

Ses travaux du Conseil vont permettre également de [nourrir le contenu des formations initiales et continues des professeurs](#).

Liens utiles

Le rôle de l'expérimentation dans le domaine éducatif : vidéos du 1^{er} colloque du Conseil scientifique de l'Education nationale. Chaîne Dailymotion d'Eduscol—Février 2018.

Installation du conseil scientifique de l'Éducation nationale – MEN - 10 janvier 2018.



Réformes à venir

Réforme du baccalauréat

« Présentation de la réforme du baccalauréat 2021 qui reposera pour une part sur un *contrôle continu* et pour une autre part sur des *épreuves terminales*.

L'épreuve anticipée écrite et orale de français se déroulera comme aujourd'hui en fin de première.

En terminale, deux épreuves écrites portant sur les *disciplines de spécialité* auront lieu au printemps et deux épreuves se dérouleront en juin : l'écrit de philosophie et l'oral préparé au long des années de première et terminale (cycle terminal).

Le *contrôle continu* sera composé d'épreuves communes organisées pendant le cycle terminal.

À la rentrée 2018, la classe de seconde ne connaît pas de changement organisationnel majeur mais de premières évolutions destinées à installer l'état d'esprit du baccalauréat 2021 :

Un *test numérique de positionnement en début d'année* pour permettre à chacun de savoir où il en est en français et en mathématiques.

Un *accompagnement personnalisé tout au long de l'année* concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale.

Une aide à l'*orientation* pour accompagner vers la classe de première (54h annuelles).

Décembre 2018 : Publication des programmes d'enseignement

Rentrée 2019 pour les élèves de première :

- les élèves choisissent trois disciplines de spécialité
- introduction d'un *contrôle continu*
- juin : épreuve anticipée de français à l'écrit et à l'oral

Année 2020/2021 pour les élèves de terminale :

- les élèves choisissent d'approfondir deux disciplines de spécialité
- au retour des vacances de printemps : deux épreuves terminales portant sur les disciplines de spécialité
- juin : deux épreuves terminales pour tous les élèves : la philosophie et un oral terminal. »

Liens utiles

Baccalauréat 2021 : un tremplin pour la réussite - MEN—14 février 2018

Baccalauréat 2021 – Dossier de presse – 14 février 2018.

Un nouveau baccalauréat pour construire le lycée des possibles - Pierre Mathiot, rapport remis au ministre de l'Education. 24 janvier 2018.



Réformes à venir

Continuum bac-3/+3

Le Sénat a adopté le projet de loi sur l'orientation et la réussite des étudiants le 8 février. Le texte est désormais en débat à la commission mixte paritaire.

Lien utile

[Projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants. Sénat](#)

Réforme de l'apprentissage

Présentation du projet de transformation de l'apprentissage : [20 mesures concrètes pour transformer l'apprentissage](#) en France par le Premier ministre, la ministre du Travail, le ministre de l'Éducation nationale, et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Rappel : le projet de loi sur la réforme de l'apprentissage sera présenté en Conseil des ministres mi-avril avec un vote pendant l'été et une entrée en vigueur le 1er janvier 2019.

Certaines mesures concernent notamment l'enseignement scolaire :

- Tous les jeunes bénéficieront de plusieurs journées annuelles d'information sur les métiers et les filières en classe de 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}.
- Des unités de formation par apprentissage seront créées dans tous les lycées professionnels

Ressource

[Changement de paysage pour l'apprentissage](#). Site de l'Enseignement catholique

Lien utile

[20 mesures concrètes pour transformer l'apprentissage en France - MEN - 9 février 2018](#)



Réformes en cours

« Devoirs faits »

Ressource

« *Devoirs faits : quelles modalités?* : Site de l'Enseignement catholique
« D'ici à septembre 2018, la mise en place d'études surveillées, obligatoire, dans les collèges publics peut aussi se faire dans les établissements catholiques qui le souhaitent. »

BTS

Le Cneser du 16 janvier a examiné plusieurs projets d'arrêtés portant sur la [rénovation de BTS](#) dont la mise en application est prévue pour la [rentrée 2018](#).

- BTS Constructions métalliques devient « Architectures en métal : conception et Réalisation »
- BTS Négociation Relation Client devient « Négociation et digitalisation relation Client »,
- BTS Assistant de manager devient « Support à l'action managériale »,
- BTS Assistant de gestion PME-PMI à référentiel commun européen devient « Gestion de la PME »,
- BTS Hôtellerie restauration option A mercatique et gestion hôtelière devient « Management en hôtellerie restauration option A : management d'unité de restauration »,
- BTS Hôtellerie restauration option B art culinaire, art de la table et du service devient « Management en hôtellerie restauration option B : management d'unité de production culinaire »,
- BTS Responsable d'hébergement devient « Management en hôtellerie restauration option C : management d'unité d'hébergement ».

Source : [Attention, du changement dans les BTS](#) – Onisep - Janvier 2018. Dépêche AEF n°578558, 15 janvier 2018.

Enseignement facultatif de langues et cultures de

l'Antiquité

Une Circulaire sur la mise en œuvre de [l'enseignement facultatif de langues et cultures de l'Antiquité](#) mentionne qu'une [certification complémentaire en LCA](#) sera proposée en 2018-2019 aux [professeurs de lettres modernes, d'histoire-géographie, de langues vivantes et de philosophie](#) intéressés par la prise en charge de cet enseignement.

Liens utiles

Mise en œuvre de l'enseignement facultatif de langues et cultures de l'Antiquité BO n° 4 du 25 janvier 2016

Les Humanités au cœur de l'École - Rapport sur la valorisation des langues et cultures de l'Antiquité par Pascal Charvet et David Bauduin. Rapport remis au ministre de l'Éducation nationale le 29 janvier 2018.





À signaler

Depuis quelques mois, la veille sur les BO de l'Éducation nationale montre une très faible parution de textes officiels, circulaires.

A rapprocher d'une intervention de Jean-Marc Huart, Dgesco, lors du congrès du Snceel, le 25 janvier dernier (Source : *Dépêche AEF*, n°579370, 26 janvier 2018) où celui-ci déclare :

« Je souhaite que le nombre de circulaires soit sensiblement réduit sur l'année scolaire 2017-2018. »

Le recours au vademecum sera favorisé. *« Ces documents permettent selon lui de préciser les objectifs d'une mesure, de donner des exemples, tout en laissant la liberté [...] aux acteurs de terrain pour mettre en place ces actions. »*

